



3e, DNB ET ORIENTATION, MEMO SUITE A LA REUNION PARENTS PROFESSEURS

publié le 26/09/2020

Descriptif :

suite à la réunion de 3e un "petit " récapitulatif du DNB et des étapes de cette année de 3e

Année charnière la 3e est aussi - enfin ! - une année d'enjeux plus concrets : l'orientation (qui sera réfléchi entre l'élève et sa famille, la direction, les enseignants et Monsieur Michaud le Conseiller d'Orientation) et le Diplome National du Brevet.

Question de bon sens : ce diplôme vient valider 4 ans de collège ; un élève qui a "joué le jeu", essayé de produire un travail régulier au delà des notes qui sont un des indicateurs mais pas le seul, respecté les règles verra ce parcours validé- ou plutôt les huit parcours détaillés dans le lien ci joint validés ; en plus de ce contrôle continu il y a un oral et des épreuves terminales, validation d'un niveau attendu après le collège : que ce soit en Lycée général, professionnel ou en apprentissage.

Au cours de l'année les élèves pourront se rendre aux **portes ouvertes** des différents lycées y compris celui de secteur (De la Mer et du Littoral) des CFA, des Compagnons du tour de France ; mais aussi s'inscrire pour des **mini stages découverte** dans les établissements professionnels qui les intéressent.

Ils auront également un rendez vous avec M Michaud, ou plusieurs entretiens, avec leur famille si cela permet d'avancer au mieux.

Le premier trimestre , jusqu'à fin novembre permet de se remettre dans un travail régulier, la réunion parents professeurs est prévue le mardi 3 novembre. Les conseils de classe débutent ainsi que le second trimestre début décembre.

A la fin de ce **second trimestre** on demande un positionnement : seconde générale et technologique ou professionnelle (l'apprentissage également si il se fait en lycée professionnel, mais si il dépend d'un contrat d'apprentissage il faut dès que possible rechercher un maître d'apprentissage). Le conseil de classe donne alors son avis pour les demandes de seconde générale et techno : favorable, réservé (il est temps de réagir et de travailler davantage) ou défavorable (dans ce cas soit l'élève réagit tout de suite soit il faut réfléchir à une orientation positive qui sera choisie et non subie..). L'avis est forcément favorable pour une voie professionnelle puisque l'affectation ne dépendra pas du conseil de classe mais de la sélection du dossier fin juin par le ou les lycées demandés. Il est à noter qu'il n'y a pas d'option "redoublement" car le but est d'avancer, non de passer une 5e année au collège (sauf cas particulier dépendant de circonstances personnelles qui font que cette année serait nécessaire).

Au 3e trimestre il est demandé d'affiner les voeux (demander à la fois seconde générale et technologique et également des voeux en bac professionnel est tout à fait possible). Les élèves demandant Sde Générale sont affectés dans le lycée de secteur , celui de Bourcefranc (il est possible de demander un autre lycée pour suivre un enseignement que ne propose pas le lycée de secteur mais cette dérogation peut ne pas être acceptée et n'ouvre pas les droits à une place en internat).

Début juin les voeux de Bac pro sont enregistrés et fin juin les affectations sont connues. Si un élève n'est pas affecté il existe un second tour qui permet de voir les places vacantes. Pour l'apprentissage l'inscription au CFA est possible jusqu'en octobre.

Certes cela fait beaucoup d'informations à traiter, mais le collège vous accompagne à chaque étape. Il faut avant tout garder à l'esprit qu'un travail régulier, des progrès en cours et une attitude sérieuse permettent de se donner toutes les chances quelle que soit la voie choisie. et qu'il vaut mieux un bac pro choisi (et qui mène à présent vers des poursuites d'études très larges) qu'un passage en bac général subi...

En ce qui concerne les dates clés petit mémo

réunion parents professeurs le 3 novembre

DNB blanc 25 et 26 février 2021

Oral blanc du DNB 5 mai 2021

Oral DNB 4 juin 2021

Les dates du DNB seront fixées par le ministère ultérieurement.

Liens à consulter :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Diplome-au-college/Le-diplome-national-du-brevet-DNB>

<http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/A/Diaporama-parcours-apres-la-classe-de-3e>

3e PPRE Alternance :

Ce sont les mêmes modalités si ce n'est que dans le cadre du ppre les élèves effectuent 5 stages dans l'année et s'engagent vers la voie professionnelle (Bac pro ou CAP). ils passeront le DNB Pro.

Il est essentiel de rechercher les stages en prenant de l'avance car il est très inconfortable de solliciter un patron au dernier moment.

Les élèves auront un rapport de stage à compléter qui sera évalué, et ont une heure par semaine de "tutorat" pour accompagner leur démarche, échanger, faire le point sur leur travail et leur comportement.



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**